

DOCUMENTS REQUIS POUR LE TRAITEMENT DES VISAS

- 1. Un formulaire de demande de visa dûment rempli. (RREACH vous enverra le formulaire officiel.)
- 2. Une copie originale et complète de votre passeport ou titre de voyage, avec un minimum de trois (3) mois de validité restante à partir de novembre 2023.
- 3. Une réservation aérienne prouvée avec un itinéraire de voyage ou un billet électronique. (Il n'est pas nécessaire de prouver que vous avez payé le billet, mais simplement que vous avez l'itinéraire).
- 4. Une copie de la pièce d'identité ou de la carte de séjour du pays où vous êtes résident, traduite en espagnol et certifiée conforme par un traducteur officiel.
- 5. Trois (3) photographies. (Ne s'applique qu'aux visites physiques à l'ambassade ou au consulat. Les demandes en ligne doivent avoir une photo jointe à l'e-mail.)
- 6. Payez les frais de visa applicables.
- 7. RREACH vous fournira une lettre d'invitation, pour satisfaire à l'exigence de visa panaméen, à savoir (1) une « lettre d'invitation, qui peut provenir d'un résident panaméen ou d'une entité privée ». La lettre d'invitation de RREACH satisfera également aux exigences de visa pour vous permettre de la présenter (2) une preuve de votre solvabilité économique pendant votre séjour, d'au moins 500 USD; et (3) que vous avez une réservation d'hôtel pendant votre séjour.
- 8. RREACH fournira une lettre de certification bancaire, pour satisfaire à l'exigence de visa panaméen de preuve de la solvabilité économique de l'invitant (celui qui donne la lettre d'invitation référencée ci-dessus).
- 9. Si vous soumettez votre demande par email, les copies de votre passeport (#2 cidessus) et votre identification personnelle (#4 ci-dessus) doivent être notariées par un notaire public.